



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Les comptes de la Ville de Neuchâtel bouclent sur un important bénéfice

Une solide assise financière pour affronter des temps difficiles

La Ville de Neuchâtel clôt ses comptes 2019 avec un excédent de revenus extraordinaire d'un peu plus de 50 millions de francs. Cet important bénéfice s'explique par la dissolution d'une provision pour Prévoyance.ne. Face à une diminution importante des recettes fiscales, Neuchâtel a poursuivi ses efforts de réduction des charges de personnel (-6,7%), tout en marquant l'année par des manifestations dynamiques et des investissements pour l'avenir. L'excellente assise financière, avec une fortune qui se monte à plus de 100 millions, des réserves et provisions de 292 millions ainsi qu'une dette stable, ne sera pas de trop pour faire face aux graves conséquences de la pandémie de Covid-19, et la Ville va mettre tout en œuvre pour aider le tissu économique, mais aussi les différents acteurs sociaux et culturels, à tenir le choc.

L'année 2019, deuxième du programme actuel de législature, a connu une suite de nouvelles réjouissances. D'abord, la validation très attendue du projet de fusion, qui débouchera sur la nouvelle commune de Neuchâtel avec Corcelles-Cormondèche, Peseux et Valangin, dès le 1^{er} janvier 2021.

Les festivités du 40^e anniversaire de la zone piétonne, avec son lot de réjouissances artistiques et populaires qui se sont tenues de mai à septembre, ont également illustré l'élan et le dynamisme qui fait de Neuchâtel une cité plus que jamais attractive. Autre symbole fort d'une politique tournée vers l'avenir, c'est en 2019 qu'a été inauguré le nouveau collège du Passage. De même, les travaux de restauration d'édifices importants ont démarré ou se poursuivent, qu'il s'agisse du Temple du bas ou de la Collégiale. Notre capitale cantonale renforcée sera amenée à jouer pleinement son rôle moteur pour le développement de toute une région.

Maîtrise des charges

Du côté des finances, la Ville a poursuivi ses efforts de maîtrise des charges dans un contexte économique turbulent et malgré les pertes fiscales de 6,6 millions de francs liées aux réformes cantonales. Les charges du personnel ont été bien contrôlées, de -6,7% par rapport au budget, et ce malgré la reprise de 11 EPT de la Protection civile et de l'ancien syndicat des pompiers volontaires.

Les investissements bruts du patrimoine administratif se montent à 32,8 millions de francs, dont 8,9 millions dans les domaines autoporteurs. L'introduction d'une planification roulante a permis d'augmenter le niveau des investissements, qui se situent près de 10 millions au-dessus de la moyenne de ces dix dernières années.

Une provision de 60,7 millions avait été constituée il y a quelques années pour Prévoyance.ne, elle n'est aujourd'hui plus admise par le Service des communes. Cet excédent de revenus fait grimper la fortune nette à 109,3 millions de francs. De son côté, la dette à long terme s'est fixée à 315 millions (contre 335 millions au budget). Du fait de la réévaluation du patrimoine prévu par le modèle comptable MCH2, les réserves et provisions, elles, atteignent la somme de 292 millions de francs.

Faire face à la crise

La situation financière saine de la Ville, avec des charges et une dette maîtrisées, permet d'envisager le choc d'une probable récession dans le sillage de la pandémie de Covid-19. *« Oui, la Ville pourra faire face aux conséquences de la crise, et ceci grâce à une gestion prudente des finances et des économies réalisées par beau temps »*, a déclaré le conseiller communal Fabio Bongiovanni, directeur des finances, lors de la présentation des comptes à la presse.

Pour le Conseil communal, qui a très rapidement consenti à des mesures fortes pour soulager les différents acteurs économiques, culturels, sportifs et sociaux touchés de plein fouet par l'arrêt de leurs activités, les semaines et mois à venir seront déterminants et il faut éviter de voir sombrer des pans entiers d'activités pourvoyeuses d'emplois. *« Les temps qui s'annoncent seront, sans doute, durs, et nous devons continuer de soutenir au niveau local le tissu économique, social et culturel. Pour tirer les leçons de la pandémie, nous devons travailler, unis et solidaires, sur des approches durables »*, a déclaré de son côté le président du Conseil communal, Thomas Facchinetti.

Neuchâtel, le 29 avril 2020

Le Conseil communal

Renseignements complémentaires:

**Fabio Bongiovanni, conseiller communal, directeur des finances, tél. 032 717 71 02,
fabio.bongiovanni@ne.ch**